



Le Vauli

ANNÉE 2020 - N° 3

SEPTEMBRE 2020

DANS CE NUMÉRO :

Billet de la Syndique	1
Désaffectation partielle du cimetière	2
Info eau	2
Nouveau Souffle & Voix, 2 ^e édition	3
Roadmovie, soirée cinéma	3
Agenda	4
Naissance, décès	4
Conseil communal séances	4
TEXAID	4
Christinet I local à louer	4
Préfecture Nyon	4
Haies	4

Le billet de la Syndique



Chères Vaulies et chers Vaulis,

J'espère que vous avez passé un très bel été et que les chaleurs caniculaires ne vous ont pas trop fait souffrir.

J'éprouve une vraie gratitude pour l'eau que nous avons eue en suffisance durant toute cette période estivale et tiens à remercier mon collègue Sylvain pour sa vigilance quasi quotidienne quant au niveau de nos puits et réservoirs ainsi que l'ensemble des habitants qui l'ont utilisée avec parcimonie.

Cette année 2020 restera dans les annales avec une mobilisation sanitaire telle que notre pays et le monde entier n'avait jamais vécue auparavant. Nous ne sommes de loin pas encore sortis de ce processus, et nous constatons que l'organisation de nos divers rassemblements sera probablement encore modifiée voir repensée durant un certain temps. Sans compter sur nos liens et pratiques sociales qui ne sont plus les mêmes ; entravés par le port d'un masque qui cache en partie notre visage et gêne l'expression de nos émotions. Nous sommes tenus à distance, une poignée de main, une accolade ou un baiser sont

devenus des prises de risque. Soyons patients et continuons d'être solidaires afin de trouver d'autres moyens d'entretenir un esprit villageois.

A la fin de cette année spéciale, un moment important s'approchera pour notre village et pour toutes les communes vaudoises puisque nous arrivons au terme de cette législature qui a débuté en 2016 et qui s'achèvera en juillet 2021.

Voici venu le moment où, en tant que citoyens et habitants de Le Vaud, nous sommes tous amenés à nous questionner sur notre investissement pour la communauté et nous mobiliser pour qu'une organisation démocratique puisse perdurer. C'est dans cette optique que j'invite et encourage chacune et chacun à prendre un temps de réflexion pour savoir si votre moment est venu pour vous présenter comme candidat, soit en tant que Conseiller communal ou soit en tant que Municipal.

La durée de cet engagement est de 5 ans. La prochaine législature couvrira donc la période 2021-26.

Le 2 décembre à 20h à la salle des Cimes, une soirée d'information publique sera organisée afin d'expliquer les différents rôles et fonctions du

législatif et de l'exécutif. Lors de cette soirée, les candidats municipaux pourront, s'ils le souhaitent, se présenter.

Pour les personnes intéressées, le délai pour le dépôt des candidatures au Conseil communal et à la Municipalité sera le 18 janvier.

Cependant, si cet engagement ne vous attire pas ou que cette décision est prématurée, je vous sollicite toutefois et vous invite à y participer d'une autre manière.

Venez, le 2 décembre prochain, rencontrer ceux qui vous représenteront. En effet, vous découvrirez les motivations et parcours des différents candidats municipaux, mais vous pourrez également rencontrer dans la salle des anciens ou futurs conseillers communaux et des anciens municipaux qui pourront échanger avec vous.

Puis, prenez quelques minutes, avant le 7 mars, pour ouvrir vos enveloppes de votation et glisser votre bulletin dans les urnes.

En vous remerciant par avance pour votre investissement et intérêt, je vous adresse, chères Vaulies et chers Vaulis, mes très cordiales salutations.

Chantal Landeiro, Syndique

Désaffectation partielle du cimetière



Conformément au règlement cantonal sur les décès, sépultures et les pompes funèbres (RDSPF) du 12 septembre 2012, la Municipalité rappelle le public qu'une désaffectation partielle du cimetière de Le Vaud sera entreprise.

Elle comprendra les tombes à la ligne du N° 1 au N° 37 compris.

Cette désaffectation s'applique par analogie aux urnes et ossements qui ont été inhumés ultérieurement dans ces tombes.

Les tombes et urnes précitées seront désaffectées à partir du 1er novembre 2020.

Le présent avis, ainsi que ceux parus dans le journal La Côte et la Feuille des Avis Officiels, valent information individuelle à tous les intéressés.

Les familles intéressées à récupérer les monuments, entourages, plaques et autres objets garnissant ces tombes peuvent encore en faire la demande par écrit, à la Commune de Le Vaud, case postale 31, 1261 le Vaud jusqu'au 30 octobre 2020.

Passé ce délai et conformément à l'article 72 (RDSPF), la Municipalité en disposera librement.

Désaffectation pourquoi ???

D'une part, à ce jour, la surface disponible pour la mise en terre de tombes à la ligne est assez restreinte car il ne subsiste que 12 emplacements.

D'autre part, les us et coutumes de la population changent. Aujourd'hui, de plus en plus de personnes souhaitent être incinérées et leurs cendres déposées soit dans un columbarium soit dans un jardin du souvenir qui sera réalisé dans le cadre de la désaffectation.

La Municipalité

Info - dicastère des eaux



En fin d'année 2019 et début 2020, grâce aux précipitations, nous avons pu compter sur un apport considérable en eau de la source des Raffors. Seule source alimentant le village par gravitation.

Cette quantité d'eau a permis à nos nappes phréatiques de retrouver leur niveau maximum au cours du printemps.

Malheureusement, dû à la sécheresse de ces derniers mois, le niveau de celles-ci baisse à

un rythme aussi régulier que soutenu et des précipitations significatives se font attendre.

La consommation villageoise a également fortement augmenté.

À titre d'exemple, celle de juillet a été de 45% supérieure à janvier, passant de 290 m³ à 420 m³ par jour.

Pour autant, une utilisation raisonnée et parcimonieuse de notre eau devrait nous **permettre de finir l'été sans** devoir imposer de restrictions de consommation.

Pour toutes questions, Monsieur Sylvain Pécoud, municipal du dicastère, reste à votre entière disposition au 079 236 45 63.

Belle fin d'été à toutes et à tous et qu'ainsi l'eau coule à Le Vaud.



Nouveau Souffle & Voix 2e saison Ateliers 2020 - 2021 à Le Vaud

Voilà quelques mois qu'une petite quinzaine de Vaulis se retrouvent à la salle des Combles un lundi soir par mois pour rejoindre leur souffle, découvrir leur voix et chanter ensemble.

Projeter une deuxième saison s'est imposé, et vous trouverez ci-dessous les prochaines dates retenues.

Nul besoin de compétences particulières, chaque rencontre est une expérience en elle-même, et le travail se fait ensemble, sans partitions et dans l'écoute bienveillante des uns et des autres.

Si nous rejoindre vous fait envie, quelque soit votre âge, que vous habitiez Le Vaud ou que vous veniez de plus loin, c'est avec grand plaisir que le groupe vous accueillera et vous fera une place, à vous, à votre souffle et à votre voix.

Le lundi de 19h à 21h
Le Vaud - Salle des Combles

26.10 - 7.12 - 11.01 - 8.02 - 15.03 - 19.04 -
17.05 - 14.06

Ouvert à tous, adultes, ados et enfants dès
8 ans

Inscriptions jusqu'à 3 jours avant chaque ren-
contre

Chapeau à la sortie

Prix indicatif : adultes 30.-, étudiants, ados et
enfants 10.-

Souffle & Voix - Anne Ramoni

www.souffleetvoix.ch

anneramoni@souffleetvoix.ch - 022 547 67 76
- 076 521 51 17

POLICE-POPULATION, n'hésitez pas à vous inscrire, soyez citoyens responsables !

<https://votrepolice.ch/ouest-vaudois>

- Améliorer le partenariat police – population
- Informer personnellement les citoyens
- Recevoir régulièrement des conseils sécuritaires
- Construire un réseau de solidarité entre voisins

Afin de prévenir les actes criminels en tous genres, la philosophie Police – Population vise à renforcer la collaboration entre la police et la population, tout en respectant la vie privée des personnes. Il s'agit ainsi de favoriser et d'encourager les comportements citoyens de chacun pour empêcher les délinquants d'agir.

Chaque citoyen apprend à détecter et à se prémunir contre les situations à risque, adopte quelques réflexes de base lui assurant une meilleure sécurité et signale tout fait éminemment suspect à la police.



La Police compte sur votre soutien

Si vous êtes témoin d'un événement inhabituel et inquiétant, n'hésitez pas à nous en informer en composant le 117 pour les cas urgents ou le 021 / 644 44 44 pour les cas non urgents. Vous pouvez également nous contacter au moyen de la messagerie de notre compte Facebook pour des situations qui ne nécessitent pas d'intervention immédiate.

Le fait de nous signaler un soupçon d'infraction ne constitue pas un acte de délation dont le but est de nuire à un tiers, mais bel et bien un acte de civisme visant à la protection d'autrui. Ainsi, en ouvrant l'œil et en réagissant, ceci sans pour autant vous mettre vous-même en danger, vous contribuez à rendre notre environnement plus sûr.



Novembre 2020

13 Roadmovie, soirée cinéma, salle des Cimes

Décembre 2020

2 Info élections 2021, salle des Cimes

En raison du COVID-19, les manifestations traditionnelles n'auront peut-être pas lieu ...

Nous sommes dans l'attente des nouvelles des sociétés organisatrices et sommes donc dans l'impossibilité de compléter ce jour l'agenda habituel !



Bienvenue !

Lily-Rose Pasche, 27.05.2020



Il nous a quittés ...

Claude Pilloud, 01.08.2020

Séances du Conseil Communal
exceptionnellement tenues à la salle des Cimes

Jeudi 29 octobre 2020
Jeudi 10 décembre 2020



Vous désirez recevoir le Vauli ?

Version papier ou informatique

Appelez le Greffe 022 366 25 62

ou envoyer un mail à greffe@levaud.ch !

Prochaine parution

Le prochain numéro du Vauli paraîtra en décembre 2020.

Le délai d'envoi pour les prochains articles est fixé au 23 novembre 2020 (merci de respecter cette date).

TEXAID FOR CLIMATE

TEXAID

La Commune de Le Vaud a reçu de TEXAID, en collaboration avec Swiss Climate, le certificat de bronze pour le volume de vêtements usagés collectés en 2019, soit 5'715 kilos.



BÂTIMENT CHRISTINET I

Local commercial

I local d'env. 25 m2

À partager avec l'Atelier des Montagnes, au rez du bâtiment Christinet I

Jouissance d'un WC-lavabo

CHF 425.- TTC

Disponible dès le 01.01.2021

Nomination du nouveau Préfet du district de Nyon



Le Conseil d'État a désigné le nouveau préfet du district de Nyon en la personne d'**Olivier Fargeon**. Il a succédé à Jean-Pierre Deriaz qui a fait valoir son droit à la retraite.

La préfecture de Nyon sera ainsi administrée par Chantal Turin, qui officiera à

100% et Olivier Fargeon, engagé au taux de 50%.

Âgé de 53 ans, Olivier Fargeon a mené sa carrière au sein de CFF immobilier, dans le domaine de la gestion immobilière et du management de grands centres de transports en Suisse romande.

En parallèle à son activité professionnelle, M. Fargeon a occupé la fonction de municipal, responsable du service Infrastructures et environnement de la commune de Gland, de 2006 à 2016, après avoir siégé au conseil communal entre 2001 et 2006.

Ses très bonnes connaissances des institutions et son aptitude à fédérer ses interlocuteurs lui permettront d'être un relais efficace entre le Conseil d'État et les communes.

M. Fargeon est entré en fonction le 1er juillet 2020. Nous lui adressons tous nos vœux de succès dans sa nouvelle fonction.

Notre exécutif et toute l'équipe de l'administration (ses petites pernettes) réitèrent ses remerciements à M. Deriaz pour son engagement et lui adresse ses meilleurs vœux pour une retraite bien méritée !

La Municipalité de Le Vaud



N'oubliez pas de tailler vos haies !!!

en prévision du passage des machines

lors du déneigement

de vos chemins, etc.

